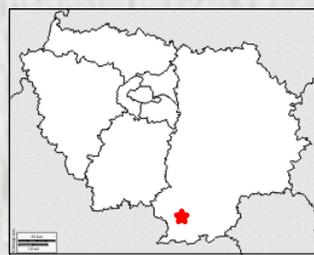


Le Vaudoué : Saint-Loup est le patron du Vaudoué, St Loup ou St Leu, fût archevêque de Sens au VIIe siècle. Exilé pendant un moment en Normandie, il passa plusieurs fois au Vaudoué. Il fit de nombreux miracles et est invoqué souvent avec succès " pour la guérison du mal caduc et pour le soulagement des douleurs d'entrailles que souffrent les enfants". Son pèlerinage, qui remonte à plusieurs siècles et qui fut longtemps pratiqué jusque de Paris, a lieu chaque année au Vaudoué le premier dimanche de septembre.

L'église porte son nom et semble avoir une origine romane du XIIe. Le collatéral sud a été construit au XIIIe ainsi que le chœur de l'église.

L'engouvent d'Europe

Sur les platières de grès se développe un milieu particulier et typique du Gâtinais français : les landes. Composées essentiellement de bruyère cendrée et de callune (bruyère commune), elles dessinent des paysages ouverts et très colorés. Ces étendues fleuries sont également l'habitat de prédilection d'un tout petit rapace, ne mesurant pas plus de 25 centimètres : l'engouvent d'Europe. Le meilleur moment pour l'observer est la tombée de la nuit, alors qu'il part chasser des milliers de corolles. Mais attention ! Il est le roi du camouflage : posé au sol, il est presque invisible et son vol est très silencieux. De fait, le meilleur moyen d'essayer de le localiser consiste à guetter son cri rauque, qui ressemble à s'y méprendre à un ronflement humain.



Voir carte IGN n° 2317 et 2417

Commune de départ : Achères la Forêt
GPS : Lat. Long. 48.35458, 2.570476
UTM : 31U 0468180 5355800

Accès : Achères-la-Forêt à 15 km à l'ouest de Fontainebleau par les D 152 (direction La chapelle-la-Reine) et la D 63 (à Ury).

Informations pratiques : tous commerces

Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Achères-la-Forêt / Le Vaudoué La grande boucle d'Achères

Pas de monotonie sur ce parcours qui visite trois bourgs, franchit des platières, gravit plusieurs buttes, serpente entre les rochers et profite de la forêt.

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour - Mars 2021 -



13,5 km



3 h 30



Jaune

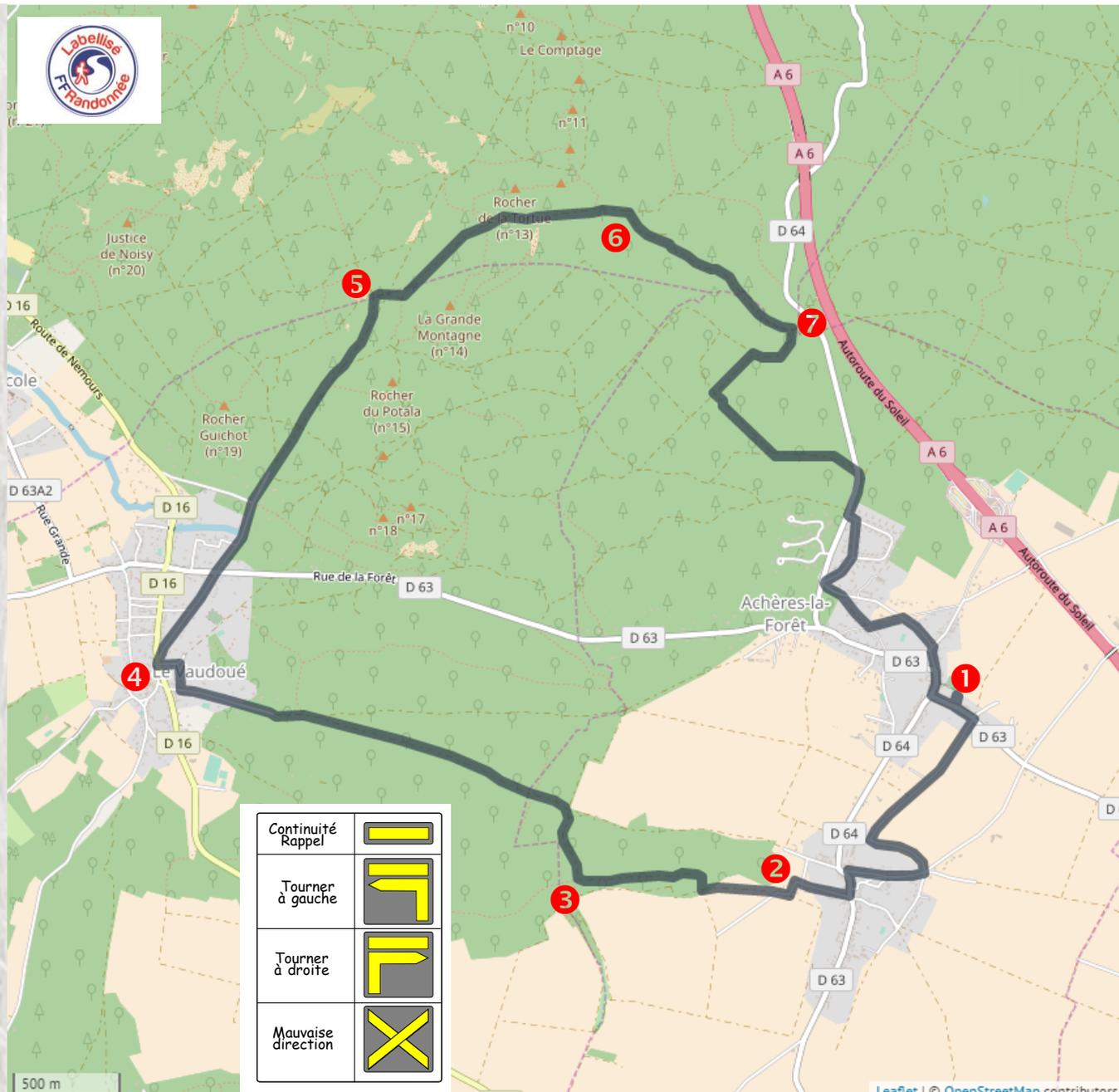


Moyen

La grande boucle d'Achères



- 1** Du parking du cimetière, partir à gauche sur la D63. Au château d'eau, suivre le chemin à droite et le prochain à gauche. Prendre la route à droite sur 400 m et la D64 à gauche pour entrer dans Melun. Au croisement, tourner à droite et longer le plan d'eau. La route fait un crochet à gauche puis à droite.
- 2** Après les dernières maisons, poursuivre par le chemin en lisière de la forêt. Tourner à droite, et pénétrer en sous-bois.
- 3** Laisser les sentiers à gauche et monter à droite. En bordure du champ, virer à gauche et traverser la Montagne Blanche sur 2 km en sous-bois, en gardant la même direction. Le chemin descend au Vaudoué. Prendre le chemin à droite et la ruelle de Cahière à gauche.
- 4** Tourner sur la D16 à droite et juste après, dans la rue du Palais. Couper la D63 et poursuivre par le chemin tout droit. Continuer en face par le chemin de la Mée dans la forêt domaniale des Trois-Pignons sur 1 km. A la hauteur du rocher du Diplodocus, bifurquer à gauche.
- 5** Au croisement, tourner à droite, traverser le chemin de la Mée puis, à la fourche, prendre à gauche le chemin de Melun au Vaudoué sur 1,3 km.
- 6** Suivre à droite le chemin de la Sambine entre les parcelles n°153-156 et la 154.
- 7** Au Y avant le parking, emprunter le chemin à droite. Après la courbe à droite, contourner la parcelle n° 157 en tournant trois fois à gauche. Prendre la D64 à droite, entrer à gauche dans le domaine Defontaine et virer deux fois à droite. Juste avant la D64, suivre la rue à gauche. Utiliser le chemin à droite, le chemin à gauche et la route à droite. Tout droit, dépasser l'église, puis se diriger à gauche pour rejoindre le parking.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".